

20 INFORMATIONS

1. LA PAUVRETE : Définition ODD 1

Etymologie : du latin *pauper*, pauvre.

La **pauvreté** est l'état d'une personne qui est pauvre, indigente.

Une personne en situation de pauvreté **ne dispose pas des ressources matérielles suffisantes** (manque d'argent) et vit dans des conditions qui ne lui permettent pas d'exister dignement selon les droits légitimes et vitaux de la personne humaine et qui la condamnent à survivre péniblement au jour le jour.

Source : <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Pauvrete.htm>

2. LA FAIM ODD 2

800 millions de personnes sont sous-alimentées dans le monde, soit une personne sur dix dans le monde qui souffre de la faim et des maladies qu'elle entraîne.

Source : <https://www.inegalites.fr/La-faim-dans-le-monde> 26 avril 2020

3. LA FAIM : DEFINITION ODD 2

Ensemble des sensations provoquées par la privation de nourriture, qui incitent l'homme ou l'animal à rechercher des aliments, et que l'ingestion de nourriture fait disparaître (définition de l'O.M.S.) ; vif besoin de manger : avoir une faim insatiable

Situation de disette, de famine dans un pays, une région

Source : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/faim/32696>

4. SANTE : DEFINITION ODD 3

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. Cette définition est inscrite au préambule de 1946 de la Constitution de OMS (Organisation Mondiale de la Santé) **Source : O.M.S.**

5. FAIM - ODD 2/ SANTE ET BIEN-ETRE - ODD 3

L'article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 nous indique :

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.
2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

6. EDUCATION ODD 4

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) vient de mettre à jour sa base de données mondiale avec les dernières données nationales afin de suivre les progrès accomplis vers la réalisation de l'Objectif de développement durable sur l'éducation (ODD 4).

258 millions d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés, selon les données de l'ISU pour l'année scolaire se terminant en 2018. Ce total comprend 59 millions d'enfants en âge de fréquenter le primaire, 62 millions d'enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire et 138 millions en âge de fréquenter le deuxième cycle du secondaire.

Source : <http://uis.unesco.org/fr/topic/enfants-et-jeunes-non-scolarisés>

7. EDUCATION ODD 4

L'article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 nous indique :

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.
3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

8. EGALITE/INEQUALITES ODD 5 / ODD 10

132 millions de filles dans le monde ne sont pas scolarisées (2016). Cela inclut 34,3 millions de filles en âge de fréquenter le primaire, 30 millions en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire et 67,4 millions en âge de fréquenter le second cycle du secondaire.

Source : <https://www.globalpartnership.org/fr/results/education-data-highlights>

9. EAU ODD 6

Aujourd'hui déjà, le manque d'eau est un problème majeur sur Terre. Un sixième de la population mondiale, soit 1,1 milliard de personnes, n'ont pas accès à l'eau potable à cause de la sécheresse ou de l'absence d'équipement pour puiser l'eau ou pour la rendre potable.

Les prévisions de l'Organisation des Nations unies (ONU) et de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) sont alarmantes : dès 2025, le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable devrait au moins doubler

Source : http://www.crdp-montpellier.fr/event/QO_eau_Q01.pdf

10. ENERGIES ODD 7

Il existe 9 types d'énergies :

- l'énergie solaire, utilise la chaleur du soleil
- l'énergie éolienne, utilise la force du vent
- l'énergie hydraulique, utilise la force de l'eau
- l'énergie géothermique, utilise la chaleur du sol
- la biomasse, utilise le bois, le compost
- les énergies marines, utilisent les mouvements des mers, océans et du littoral
- les énergies fossiles, charbon, pétrole, gaz naturel, ressources épuisables
- l'énergie musculaire, les bras et les jambes
- l'énergie nucléaire, centrale nucléaires

Source : <http://www.explorateurs-energie.com/index.php/les-energies>

11. TRAVAIL DECENT ET CROISSANCE ECONOMIQUE ODD 8 – Le COMMERCE EQUITABLE

Le **COMMERCE EQUITABLE** est une alternative au commerce mondial dominant. En s'appuyant sur des chaînes commerciales plus courtes et transparentes, il permet aux producteurs de vivre décemment de leur travail et d'être acteurs de leur modèle de développement. In fine, le commerce équitable est le pilier d'une économie respectueuse des droits économiques, sociaux culturels et environnementaux.

5 principes :

- Paiement d'un salaire décent
- Respect des droits humains (Interdiction du travail des enfants)
- Respect des droits du travail (temps et conditions de travail)
- Pérennisation de l'Engagement entre les parties
- Respect de l'Environnement

Source : <https://www.artisansdumonde.org/comprendre/le-commerce-equitable/definition-du-commerce-equitable>

12. LA DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES ENTREPRISES ODD 9

Une entreprise qui intègre le développement durable dans sa stratégie lui permet d'assurer un développement maintenu dans le temps, respectueux d'un système de valeurs sociales et environnementales, dans une logique de progrès continu, tout en impliquant des acteurs internes et externes à l'entreprise.

Les intérêts d'une démarche développement durable pour une entreprise sont les suivants :

- Prévenir et maîtriser les risques environnementaux et sociaux
- Répondre au mieux aux exigences de ses clients et donneurs d'ordre
- Accroître sa performance globale : environnementale, sociale et économique
- Innover, dégager un avantage concurrentiel et une augmentation de la valeur de la marque
- Anticiper ou se conformer aux contraintes réglementaires
- Mobiliser les salariés pour s'engager dans une démarche volontaire et responsable
- Répondre aux attentes et renforcer ses relations avec ses parties prenantes : clients, fournisseurs, salariés, actionnaires, collectivités locales, société civile, ONG, associations,...

La RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises, est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable.

Source : <https://www.solutionsdd.monde-proprete.com/presentation/developpement-durable>

13. LES INEGALITES ODD 10

Définition de l'Observatoire des Inégalités : « On peut parler d'inégalités « quand une personne ou un groupe détient des ressources, exerce des pratiques ou a accès à des biens et services socialement hiérarchisés », sous-entendu « et qu'une partie des autres ne détient pas »

La problématique des inégalités ne concerne pas seulement les revenus. Elle concerne également

- L'habitat,
- L'accès à l'eau,
- L'Education,
- L'accès aux énergies,
- L'alimentation,
- L'accès aux soins
- Les déplacements, etc.

14. VILLES ET COMMUNAUTES DURABLES ODD 11

Sachant qu'en 2050, 66 % de la population mondiale vivra dans des villes, celles-ci doivent être durables pour permettre aux populations d'y vivre durablement

Ville durable est une expression qui désigne une ville ou une unité urbaine respectant les principes du développement durable et de l'urbanisme écologique, qui cherche à prendre en compte simultanément les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels de l'urbanisme pour et avec les habitants par exemple au travers d'une architecture HQE (haute qualité environnementale), en facilitant les modes de travail et de transport sobres, en développant l'efficience du point de vue de la consommation d'énergies et des ressources naturelles et renouvelables. Ce sont souvent des **éco-villes** ou **écoquartiers** cherchant à diminuer leur empreinte écologique en compensant leurs impacts et en tendant à rembourser leur « *dette écologique* ».

Leur gouvernance se fait généralement suivant le principe de l'Agenda 21 local, incluant des modes de démocratie participative et parfois un objectif d'autarcie énergétique, voire alimentaire. À plus petite échelle on parle d'**écovillage**

Source : <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Ville%20durable/fr-fr/>.

15. PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES ODD 12

La consommation est l'action d'utiliser des biens et des services pour satisfaire un besoin : manger,

s'habiller, se loger, se divertir. La consommation concerne des biens matériels, dont la durée de vie est plus ou moins longue. Pour consommer, il faut fabriquer des objets, construire des magasins et des services pour les vendre. Cela crée du travail. Le travail procure un revenu aux salariés qui consomment etc.. Pour que tout fonctionne bien, cette consommation est encadrée par des centaines de règles (affichage des prix, informations pour mieux consommer, de façon plus responsable, durée de vie d'un objet, réparable ou non, évitement du gâchis)

Source : 1 Jour question

A savoir : 1,3 milliards de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année, tandis que près de 2 milliards de personnes souffrent de la faim ou de malnutrition.

Le secteur alimentaire représente 22% des émissions totales de gaz à effet de serre, en grande partie à cause de la conversion des forêts en terres agricoles.

A l'échelle mondiale, 2 milliards de personnes sont en surpoids ou obèses.

Seulement 3% de l'eau de la planète est fraîche (potable) et les humains l'utilisent plus vite que la nature ne peut la reconstituer.

Si des ampoules éco énergétiques étaient installées partout dans le monde, le monde économiserait 120 milliards de dollars par an et idem si tous les habitants de la terre utilisaient des ampoules écoénergétiques.

Source : [Programme des Nations Unies pour le Développement](#)

16. LE CLIMAT ODD 13

Tous les pays du monde sont témoins des graves répercussions du changement climatique. Les émissions de gaz à effet de serre continuent à augmenter et ont plus que doublé depuis 1990. Le réchauffement mondial provoque des modifications durables de notre système climatique. A savoir :

- Depuis la période pré-industrielle, le réchauffement climatique causé par l'activité humaine est estimé à 1°C (2017)
- Depuis 1880, le niveau de la mer a grimpé de 20 cm et une augmentation de 30 à 122cm est prévue d'ici 2100
- Pour limiter le réchauffement à 1.5C, les émissions de CO2 doivent diminuer de 45% entre 2010 et 2030, et arriver à 0 vers 2050.
- Les engagements climatiques souscrits dans le cadre de l'Accord de Paris ne couvrent qu'un tiers des réductions d'émissions nécessaires.
- Une action climatique audacieuse pourrait rapporter près de 26 trillions de dollars US sous forme de bénéfices économiques d'ici 2030
- Le secteur de l'énergie créera près de 18 millions d'emplois axés sur les énergies renouvelables d'ici 2030

Source : Programme des Nations Unies pour le Développement

17. LES OCEANS ODD 14

L'humanité dépend des océans de la Planète – de leur température, leur chimie, leurs courants et leur faune. La manière dont nous gérons cette ressource vitale est essentielle aussi pour compenser les effets du changement climatique. Faits et chiffres :

- L'océan couvre les trois quarts de la surface de la Terre et représente 99% de l'espace vital de la planète en volume.
- L'océan contient près de 200 000 espèces identifiées, mais le nombre réel pourrait être de plusieurs millions.
- Jusqu'à 40% de l'océan est fortement affecté par la pollution, l'épuisement des pêcheries, la perte d'habitats côtiers et d'autres activités humaines.
- L'océan absorbe environ 30% du dioxyde de carbone produit par les humains, amortissant les effets du réchauffement climatique.
- Plus de 3 milliards de personnes dépendent de la biodiversité marine et côtière pour leur subsistance.

Source : Programme des Nations Unies pour le Développement

18. L'ENVIRONNEMENT ODD 15

La vie humaine dépend autant de la Terre que des océans. Les végétaux fournissent 80 % de notre alimentation, et nous dépendons de l'agriculture en tant que ressource économique et moyen de développement. La forêt, qui couvre 30 % de la surface de la Terre, fournit un habitat vital pour des millions d'espèces, une source saine et importante d'air et d'eau, et elle est également cruciale dans la lutte contre le changement climatique.

Faits et chiffres

- Environ 1,6 milliard de personnes dépendent des forêts pour leur subsistance.
- Les forêts abritent plus de 80% de toutes les espèces terrestres d'animaux, de plantes et d'insectes.
- Dans le monde, 2,6 milliards de personnes dépendent directement de l'agriculture pour gagner leur vie.
- Les solutions climatiques basées sur la nature peuvent contribuer à environ un tiers des réductions de CO2 nécessaires d'ici 2030
- Les régions montagneuses fournissent entre 60 et 80% de l'eau fraîche sur Terre.

Source : Programme des Nations Unies pour le Développement

19. PAIX ET JUSTICE ODD 16

La paix, la stabilité, les droits humains et une gouvernance efficace fondée sur l'état de droit sont des vecteurs essentiels pour le développement durable. Nous vivons dans un monde de plus en plus divisé. Certaines régions profitent durablement de la paix, de la sécurité et de la prospérité, alors que d'autres sont entraînées dans un cycle de conflits et de violence qui semble sans fin. Ceci n'est en aucun cas inévitable.

Les Objectifs de développement durable visent à réduire largement toutes les formes de violence, et à œuvrer aux côtés des gouvernements et des communautés afin de trouver des solutions durables aux conflits et à l'insécurité. Le renforcement de l'état de droit et la promotion des droits humains sont au cœur de ce processus.

Faits et chiffres

- Fin 2017, 68,5 millions de personnes avaient été déplacées, forcées de fuir la persécution, le conflit, la violence ou des violations de droits humains.
- 10 millions d'apatriides dans le monde se sont vus refuser une nationalité et des droits connexes.
- La corruption, les pots-de-vin, le vol et l'évasion fiscale coûtent 1,26 trillion\$ par an aux pays en développement.
- 49 pays n'ont pas de lois protégeant les femmes de la violence domestique
- Il existe à présent 46 pays où les femmes occupent plus de 30% des sièges dans au moins une chambre du parlement national.
- 1 milliard de personnes ne peuvent pas prouver leur identité et sont donc légalement "invisibles".
- Ce chiffre inclut environ 625 millions d'enfants qui n'ont pas été recensés à leur naissance.

Source : Programme des Nations Unies pour le Développement

20. LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les **OBJECTIFS de DEVELOPPEMENT DURABLE** sont un appel mondial voté à l'ONU en septembre 2015, pour éliminer la pauvreté dans le monde, pour protéger notre Planète et pour faire en sorte que tous les êtres humains vivent décemment et dans la paix. Ce sont des objectifs définis pour être aboutis en 2030.

Ils concernent les domaines qui suivent :

la PAUVRETE, la FAIM et l'AGRICULTURE DURABLE, la SANTE, l'EDUCATION, l'EGALITE, l'EAU, les ENERGIES, le TRAVAIL DECENT, les INEGALITES, LES VILLES DURABLES, la PRODUCTION et la CONSOMMATION RESPONSABLES, le CLIMAT, les OCEANS, l'ENVIRONNEMENT, la PAIX et la JUSTICE, enfin, les PARTENARIATS.

Ils contiennent chacun un certain nombre de cibles à atteindre, qui sont au total, au nombre de 169.